

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 18H



Institut Léonard-de-Vinci, boulevard de Pesaro

QUARTIER PARC NORD

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

18h : promenade dans le quartier

19h : retour en salle dans l'institut Léonard-de-Vinci :

1. Informations sur :

- l'avancement des budgets participatifs,
- les permis de végétaliser,
- l'offre de soins dans le quartier,
- la dénomination du square et de l'allée Georges-Pernoud.

2. Point sur l'évolution des usages du foyer Maurice-Ravel.

3. Dates des permanences des élus pour le 1er semestre 2022.

4. Prochaines balades urbaines (maison des projets côté Groues, maison des habitants côté Parc Sud).

5. Parole aux habitants.

LES ÉLUS

Zahra Boudjemaï, 1ère adjointe au maire déléguée à la communication, l'événementiel, la vie des quartiers, en charge du quartier Parc Nord.

Raphaël Adam, adjoint au maire délégué à l'aménagement et à l'urbanisme.

Julien Sage, adjoint au maire délégué au quartier des Groues.

Vous trouverez dans ce compte-rendu :

Les photos de la balade dans le quartier et les réponses aux questions posées lors du conseil de quartier et qui n'ont pas pu être traitées en direct.

La présentation est disponible sur le site de la ville : <https://www.nanterre.fr/541-conseil-de-quartier-et-reunion-publique.htm>.

VISITE DU QUARTIER

En annexe : le plan de la visite.

Lot A (immeuble Arche horizon, livraison juin 2022) : au rez-de-chaussée ouverture d'une boulangerie. Le choix d'une activité de boulangerie répond aux besoins de consommations sur le quartier. Pour les ouvertures samedi et dimanche, cela a bien été convenu avec le boulanger. Il faut toutefois que les clients soient au rdv. L'ouverture le week-end est très coûteuse en terme d'exploitation.

Il est prévu l'installation de jeux pour enfants et un espace végétalisé (jardin partagé) : livraison été – septembre 2022.

École d'architecture : début des travaux courant 2022.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ET REMARQUES DES HABITANTS

LES BUDGETS PARTICIPATIFS

Toutes les informations : <https://participez.nanterre.fr/>

Les budgets participatifs sont en cours de réalisation, en particulier :

- Le « jardin thérapeutique » d'un projet médico-social installé entre le Liberté et le Vallona.
- La visite de l'Atelier des Lumières, à laquelle l'ARV s'est associée, a eu lieu le 18 décembre. Pour avoir les informations sur les visites à venir, prendre contact avec le porteur de projet : https://participez.nanterre.fr/profiles/benoit_yvan/activity

L'OFFRE DE SOINS

Face au manque de praticiens sur le territoire Nanterrien, il est proposé :

La mise à jour du répertoire de l'offre de soins pour avoir une cartographie actualisée de cette offre sur le territoire et par quartier, pour ce faire, il est prévu :

- La création d'un annuaire des professionnels avec informations sur l'offre proposée (VAD, suivis spécifiques, profil de patients suivis...) : annuaire en ligne et papier par parcours de soins.
- la création d'un circuit unique pour le recueil des demandes d'installation et élaboration d'un guide à destination des professionnels par quartier (l'offre, aide financière, indicateurs épidémiologiques et sociologiques, circuit de demande d'installation ou d'information).

Etat des lieux de l'offre de soins

Il existe le centre de santé municipal, quartier Parc sud.

A venir, dans le cadre du projet de renouvellement urbain : un centre médical privé dans une des tours Aillaud

Depuis fin 2021, un nouveau pôle paramédical et un pôle médical (rue Craiova) :

1 / Le pôle médical développé par docteur Mounzer et une psychomotricienne

2/ Le Pole paramédical ouvert. Il accueille :

- Une podologue : Sophie Sayer (nouvelle installation).
- Une psychologue : Coralie Maitre (nouvelle sur Nanterre)
- Une sage-femme : Alison Bornerie (nouvelle installation sur Nanterre).
- Une ostéopathe : Safia Ismaeldjie (fille de l'ancien pharmacien avenue Georges-Clemenceau).

LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le projet est porté par 3 assistantes maternelles depuis 2 ans. Seule difficulté : trouver des locaux.

LA MAIRIE DE QUARTIER DES TERRASSES (PARC NORD)

Les locaux sont fermés depuis le début de la pandémie.

La Maison des Femmes va s'installer dans les locaux de l'ancienne mairie de quartier des Terrasses de l'Arche. Après un échange nourri avec les partenaires du projet, il s'avère que l'implantation de ces locaux se prête particulièrement à l'accueil d'une Maison des Femmes. Ils se situent à proximité des transports en commun et garantissent une certaine forme d'anonymat pour les femmes qui s'y rendront.

Concernant la mairie de quartier des Terrasses de l'Arche, sa fréquentation avait régulièrement diminué, avec une baisse de 20% sur l'ensemble de ces dix années. Le développement des téléservices sur un nombre important de prestations municipales a accentué ce phénomène depuis deux années avec une baisse supplémentaire des usagers en mairies de quartier. Il vous est toujours possible de vous rendre à la mairie de quartier du Parc Sud, à l'hôtel de ville ou sur le site de la ville, Nanterre.fr, pour réaliser l'ensemble de vos démarches administratives.

Les participants indiquent qu'il est nécessaire d'animer le quartier (animations espaces publics : braderies des Terrasses ? vide greniers...) et de lui donner plus de place notamment dans le nanterre info. Les habitants ont le sentiment que le quartier est délaissé.

LE MARCHÉ PRÉFECTURE

3 séances par semaine : mardi, vendredi et dimanche.

Avec le constat que la fréquentation du dimanche est très faible, certains commerçants ne viennent plus. Les élus proposent qu'une réflexion soit menée (avec les habitants du quartier) sur l'attractivité de ce marché le dimanche : par exemple, une tombola une fois par mois, un marché des créateurs qui se prolonge l'après-midi, un marché décalé, une friperie, un marché vintage.

LE SQUARE DE LA BRÈCHE

Les habitants ont remercié la ville pour son intervention afin d'améliorer le cadre de vie des riverains (installation de chicane ; animations sur le terrain de foot).

Signalements :

Les filets de protection du terrain de foot arrachés.

Les gravats et le matériel laissés par la société SETP. La ville propose qu'ils soient retirés.

Le bus 176 : 2 arrêts sur Pesaro qui ont été retirés.

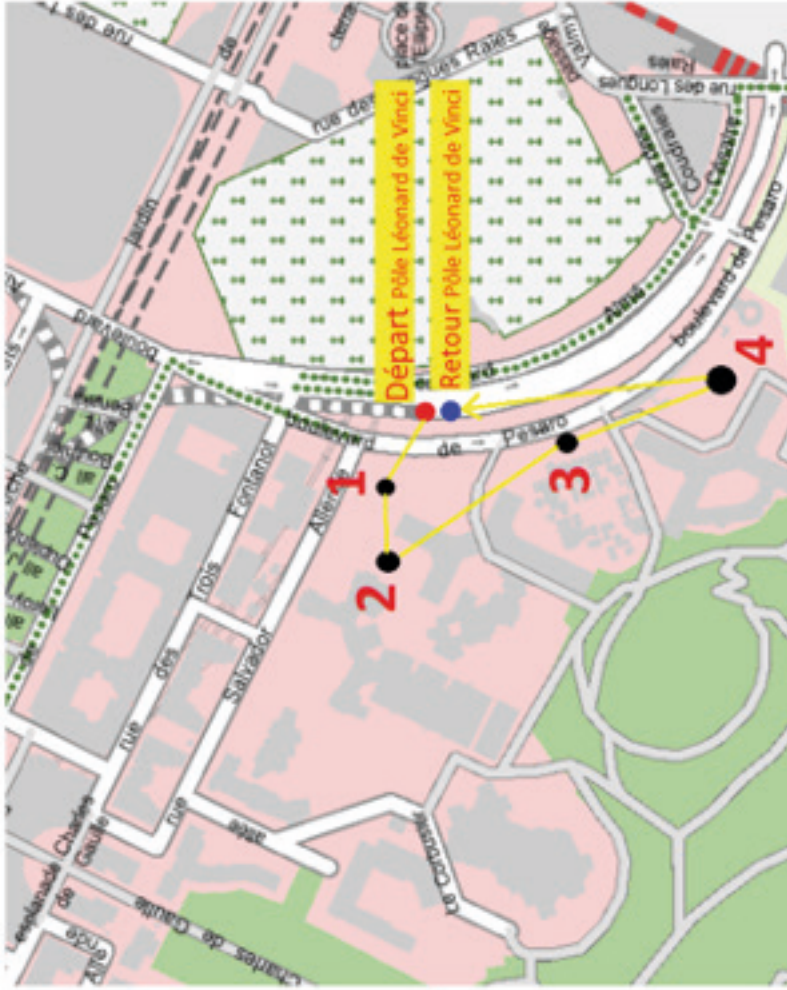


**POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE VOTRE QUARTIER,
PENSEZ À VOUS INSCRIRE À LA NEWSLETTER SUR [NANTERRE.FR](https://www.nanterre.fr)**



Point travaux du secteur

Point démolition de la passerelle



3 - Point foyé Maurice Ravel

4 - Présentation du terrain d'évolution "Fraternité"

